

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.04.2018

Numéro de version 6

Révision: 03.04.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit** *Soft Surface Cleaner*
- **Code du produit** 86613
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
POUR USAGE PROFESSIONNEL ET INDUSTRIEL SEULEMENT
- **Emploi de la substance / de la préparation** Détergent à froid
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
KENT Belux SPRL
Rue Emile Francqui 4
1435 Mont-Saint-Guibert

SDS@kent europe.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Tel: 010 48 76 40 Heures de bureau de 08h15 à 16h45
Centre anti-poison 24 heures le numéro de téléphone d'urgence: 070 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS07



GHS08



GHS09

- **Mention d'avertissement** *Danger*
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
naphta léger (pétrole), hydrotraité contient < 0,1 % w/w benzène (Einecs No 200-753-7)

(suite page 2)

BE

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.04.2018

Numéro de version 6

Révision: 03.04.2018

Nom du produit Soft Surface Cleaner

(suite de la page 1)

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Non applicable.

· **vPvB**: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description** : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 64742-49-0 EINECS: 265-151-9 Reg.nr.: 01-2119474209-33	naphta léger (pétrole), hydrotraité contient < 0,1 % w/w benzène (Einecs No 200-753-7) ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	25-50%
Numéro CE: 919-857-5 Reg.nr.: 01-2119463258-33	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ STOT SE 3, H336	10-25%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Reg.nr.: 01-2119457610-43	éthanol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319	5-10%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25	propane-2-ol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<5%
CAS: 109-87-5 EINECS: 203-714-2	méthylal ⚠ Flam. Liq. 2, H225	<5%

· **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· après inhalation :

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

· après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· après ingestion :

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.04.2018

Numéro de version 6

Révision: 03.04.2018

Nom du produit Soft Surface Cleaner

(suite de la page 2)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou brouillard d'eau. Combattre les foyers importants par de brouillard d'eau ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité :

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

Autres indications

Rafrâchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante

Tenir éloignées les sources d'incendie

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun : non nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré

Classe de stockage : 3

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.04.2018

Numéro de version 6

Révision: 03.04.2018

Nom du produit Soft Surface Cleaner

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

64-17-5 éthanol

VL Valeur à long terme: 1907 mg/m³, 1000 ppm

67-63-0 propane-2-ol

VL Valeur momentanée: 1000 mg/m³, 400 ppm
Valeur à long terme: 500 mg/m³, 200 ppm

109-87-5 méthylal

VL Valeur à long terme: 3155 mg/m³, 1000 ppm

· DNEL

64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité contient < 0,1 % w/w benzène (Einecs No 200-753-7)

Dermique Long terme systémique 773 mg/kg bw/day (Travailleur)

Inhalatoire Long terme systémique 2.035 mg/m³ (Travailleur)

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Dermique Long terme systémique 208 mg/kg bw/day (Travailleur)

Inhalatoire Long terme systémique 871 mg/m³ (Travailleur)

64-17-5 éthanol

Dermique Long terme local 343 mg/kg/day (Travailleur)

Inhalatoire Long terme local 950 mg/m³ (Travailleur)

Aiguë systémique 1.900 mg/m³ (Travailleur)

67-63-0 propane-2-ol

Dermique Long terme systémique 888 mg/kg bw/day (Travailleur)

Inhalatoire Long terme systémique 500 mg/m³ (Travailleur)

· PNEC

64-17-5 éthanol

PNEC 0,96 mg/l (Aqua (eau douce))

0,79 mg/l (Aqua (marine))

0,62 mg/kg (Sol)

67-63-0 propane-2-ol

PNEC 140,9 mg/l (Aqua (eau douce))

140,9 mg/l (Aqua (intermittent))

140,9 mg/l (Aqua (marine))

552 mg/kg (Sédiments d'eau douce)

552 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer)

2.251 mg/l (Sewage treatment plant) (Assessment factor 1)

28 mg/kg (Sol)

· **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Equipement de protection individuel :**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· **Protection respiratoire :**

Filtre AX.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains :**



Gants de protection.

(suite page 5)

BE

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.04.2018

Numéro de version 6

Révision: 03.04.2018

Nom du produit Soft Surface Cleaner

(suite de la page 4)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Tous gants de protection chimique certifiés selon la norme EN 374

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux 6 > 480 minutes.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux :



Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme : liquide

Couleur : incolore

· Odeur : De type solvanté

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Modification d'état

Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition : non déterminé

· Point d'éclair : <21 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable.

· Température de décomposition : Non déterminé.

· Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion :

inférieure : Non déterminé.

supérieure : Non déterminé.

· Pression de vapeur : Non déterminé.

· Densité à 20 °C: 0,75 g/cm³

· Densité relative. Non déterminé.

· Densité de vapeur: Non déterminé.

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : non ou peu miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Viscosité :

dynamique : Non déterminé.

cinématique : Non déterminé.

(suite page 6)

BE

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.04.2018

Numéro de version 6

Révision: 03.04.2018

Nom du produit Soft Surface Cleaner

(suite de la page 5)

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Chaleur. Les surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flames.
- **10.5 Matières incompatibles**: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux**: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité contient < 0,1 % w/w benzène (Einecs No 200-753-7)

Oral	LD50	>5.840 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.920 mg/kg (Lapin)

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>3.000 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50 (4 hr)	>4.951 mg/m3 (Rat)

64-17-5 éthanol

Oral	LD50	7.060 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50 (4 hr)	20.000 mg/m3 (Rat)

67-63-0 propane-2-ol

Oral	LD50	4.570 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	13.400 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50 (4 hr)	30 mg/m3 (Rat)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :**
Provoque une irritation cutanée.
- **des yeux** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique :

64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité contient < 0,1 % w/w benzène (Einecs No 200-753-7)

EC50	<10 mg/l (Daphnia magna)
EC50 (48 hr)	10 mg/l (PHAEOPHYTA)
EL50 (48 hr)	3 mg/l (Daphnia magna)

(suite page 7)

BE

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.04.2018

Numéro de version 6

Révision: 03.04.2018

Nom du produit Soft Surface Cleaner

(suite de la page 6)

EL50 (72 hr)	30-100 mg/l (Selenastrum capricornutum)
LL50 (96 hr)	11,4 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
LOEC (21 days)	0,32 mg/l (Daphnia magna)
NOEC (72 hr)	3 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	
EL50 (72 hr)	>1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
ELO (48 hr)	1.000 mg/l (Daphnia magna)
LL50 (96 hr)	>1.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOELR	100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (72 hrs)
64-17-5 éthanol	
EC50 (24 hr)	>100 mg/l (Daphnia magna)
LC50 (96 hr)	1.030 mg/l (Poisson)
67-63-0 propane-2-ol	
EC50 (48 hr)	13.299 mg/l (Daphnia magna)
LC50 (24 hr)	9.714 mg/l (Daphnia magna)
LC50 (96 hr)	4.200 mg/l (FSH) (dynamic)
	9.640 mg/l (Pimephales promelas)
LOEC (8 days)	1.000 mg/l (Algues)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Effets écotoxiques :**

· **Remarque :** Toxique chez les poissons.

· **Autres indications écologiques :**

· **Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation :** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

HP 3	Inflammable
HP 4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP 5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP 14	Écotoxique

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN1993

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR**

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., Dispositions spéciales 640D (naphta léger (pétrole), hydrotraité contient < 0,1 % w/w benzène (Einecs No 200-753-7), éthanol), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

(suite page 8)

BE

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.04.2018

Numéro de version 6

Révision: 03.04.2018

Nom du produit Soft Surface Cleaner

(suite de la page 7)

· IMDG, IATA

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Naphtha (petroleum), ethanol)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe

3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette

3

· IMDG, IATA



· Class

3 Liquides inflammables.

· Label

3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

II

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : naphtha léger (pétrole), hydrotraité contient < 0,1 % w/w benzène (Einecs No 200-753-7)

· Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

· Indice Kemler :

33

· No EMS :

F-E,S-E

· Stowage Category

B

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport :

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

1L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

· Catégorie de transport

2

· Code de restriction en tunnels

D/E

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

1L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., DISPOSITIONS SPÉCIALES 640D (NAPHTA LÉGER (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ CONTIENT < 0,1 % W/W BENZÈNE (EINECS NO 200-753-7), ÉTHANOL), 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

BE

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.04.2018

Numéro de version 6

Révision: 03.04.2018

Nom du produit Soft Surface Cleaner

(suite de la page 8)

- **Catégorie SEVESO**

E2 Danger pour l'environnement aquatique

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 200 t

- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t

- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 40

- **Prescriptions nationales :**

- **Directives techniques air :**

Classe	Part en %
NK	17,0

- **Classe de pollution des eaux :** Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Service établissant la fiche technique :** Service protection de l'environnement

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente ***